

APPENDICE No 4

14

PARIS, ONT., 14 juin 1924.

1. Recommandable.
2. La ville de Paris n'entretient aucun vieillard en dehors de la Maison de refuge.
3. Nous avons eu deux personnes seulement qui ont reçu de l'aide cet hiver et au montant de \$20 seulement.
4. Nous avons 3 vieilles femmes et 2 hommes âgés à la maison de refuge pour lesquels nous payons environ 14½c. par jour.

C. B. BARKER,
Greffier et trésorier.

15

PEMBROKE, ONT., 17 juin 1924.

1. Nous croyons très désirable d'établir un système de ce genre.
2. Il est très difficile de donner le nombre exact des personnes de 65 ans ou plus dans notre ville qui pourraient recevoir l'aide fédérale, mais nous croyons pouvoir l'estimer à 15, soit 9 hommes et 6 femmes.
3. Un vieillard reçoit \$26 par mois de la caisse municipale; en sus il y en a plusieurs qui sont supportés par les sociétés sous le patronage des différentes Eglises de la ville.
4. Nous avons 6 pensionnaires dans le refuge industriel de Perth, mais la ville n'a aucune dépense de ce chef, le tout étant défrayé par le comté de Renfrew.

D. W. BLAKELY,
Sec.-trésorier.

16

PETERBOROUGH, ONT., 21 juin 1924.

Le nombre des hommes ayant dépassé l'âge de 65 ans dans la ville est de 449, d'après ce que nous pouvons constater. Le nombre des femmes ne se trouve pas dans nos registres, mais il serait probablement à peu près égal à celui des hommes. Les nécessiteux de l'un et de l'autre sexes ne forment qu'une faible proportion de ces chiffres.

Ceux qui reçoivent une aide de la caisse municipale sans être logés dans une institution sont au nombre de huit.

Dans le refuge protestant, il y a 11 hommes et 7 femmes pour lesquels la municipalité paie \$3.50 par semaine. Dans la maison de prévoyance, il y a cinq hommes et 18 femmes. La cité paie à cette institution une somme globale annuelle.

S. R. ARMSTRONG,
Greffier.